



# NOTE D' INFORMATION AUX CONVIVES

Ecully, 14 octobre 2015

**Objet :** dispositif déclaration allergie(s) ou intolérance(s) alimentaire(s)

Cher(e)s convives,

Conformément au Décret n°2015-447 du 17 avril 2015 relatif à l'information des consommateurs sur les allergènes et les denrées alimentaires non préemballées, nous vous informons que Mille et Un Repas a mis en place le dispositif ci-après pour permettre à tout convive qui le souhaite de déclarer allergie(s) ou intolérance(s) alimentaire(s).

Merci de bien vouloir vous rapprocher du Responsable d'Etablissement ou du Directeur de notre Cuisine des Aravis, et vous référer à la procédure jointe, si vous souhaitez nous déclarer cette contrainte médicale.

**Sophie PETRI**

*Responsable Diététique Nutrition*

---

ZAC Technoparc Moulin Berger  
3 allée du Moulin Berger – Bât. 3  
69 130 ECULLY  
Tél. : +33 (0)4 72 54 80 90  
Fax : +33 (0)4 72 54 80 99  
SA au capital de 601 001 €  
R.C.S. Lyon 410 911 044  
N° TVA INTRA FR 11410911044  
APE : 5629